

## Le français et sa culture dans le milieu scolaire : objectifs et limites

الأستاذة : زينب مستيري  
قسم اللغة الفرنسية  
جامعة محمد خيضر - بسكرة- الجزائر-

### Résumé :

"Les langues n'existent que dans les usages des gens qui les parlent, et les situations linguistiques ne peuvent être comprises que par des enquêtes de terrain, à partir desquelles se construit la théorie"<sup>(1)</sup>, le présent article expose les résultats d'une enquête de terrain menée auprès d'un groupe d'enseignants du primaire et portée sur les objectifs de l'enseignement, la culture et les acquis du français qui restent toujours problématiques dans notre société algérienne.

### ملخص:

"لا تجسد اللغات إلا في أحاديث المتحدثين بها والمقامات اللسانية لا تفهم إلا بأبحاث ميدانية نخوضها ونكون من خلا لها النظريات " مقالنا هذا يعرض نتائج بحث ميداني خضناه في الوسط التعليمي بالقرب من مجموعة من معلمي الطور الابتدائي بغرض دراسة أهداف تعليم اللغة الفرنسية، ثقافتها، ومكتسباتها في المجتمع الجزائري هذه العناصر التي ضلت مثيرة للجدل.

## Introduction

Juger l'enseignement d'une langue indispensable c'est mettre l'accent, en premier lieu, sur son utilité qui est "liée aux poids économique des pays où cette langue est parlée"<sup>(2)</sup>, en second lieu, c'est mettre le doigt sur le prestige dont jouit cette langue qui est "le résultat de la richesse culturelle attachée à cette langue, de ce qu'on sait de son histoire et aussi de la considération qu'on a pour ses locuteurs"<sup>(3)</sup>. Dans une étude micro sociolinguistique portée sur les objectifs de l'enseignement, la culture et les acquis de la langue française, nous avons posé à dix-huit enseignants du primaire au niveau de la willaya de Biskra, les trois questions d'opinion suivantes:

*1-D'après vous que doit permettre l'enseignement du français aux apprenants?*

*2-Comment est perçue la culture française véhiculée (ou non) par cette langue?*

*3-À travers votre contact avec le français, avez-vous essayé de traduire les termes*

*techniques ou d'acquérir l'esprit scientifique?*

Après avoir obtenu les réponses, nous avons procédé à leur analyse en faisant appel à BENVENISTE <sup>(4)</sup> et SEARLE <sup>(5)</sup>. Notre analyse à entrée lexicale, nous a permis de dépasser la surface de

notre corpus et de saisir les contenus explicites et implicites des réponses.

## **1 L'enseignement du français**

Le français en tant que langue étrangère est introduit à tous les niveaux du système éducatif, du primaire jusqu'au supérieur. Si le français est enseigné au primaire comme matière en gardant ce statut dans l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur technique et scientifique est dispensé intégralement en cette langue. Nos enquêtés interrogés sur les objectifs de l'enseignement du français, ont fourni les réponses suivantes :

### **1.1 Objectif communicationnel**

Qui dit langue dit moyen de communication avec autrui, cette idée est avancée par trois sur dix-huit de nos informateurs. Si dans le premier énoncé du corpus (11) , l'informateur limite les finalités de l'enseignement du français à la communication " *comme je l'ai définie la langue française n'est qu'un moyen de communication* ", il s'est rendu compte dans le second énoncé que " *son acquisition permet aux apprenants de s'ouvrir sur l'autre* " , alors, le français est présenté comme un moyen et non pas comme une fin en soi permettant l'ouverture sur l'autre qui veut dire la possession d'une compétence culturelle. Cette représentation associe la langue à la culture qu'elle véhicule, et c'est cette compétence qui permettra à l'apprenant la reconnaissance de l'autre étranger (le français) et son respect mais aussi d'éviter certains blocages interactifs.

Cette idée, nous pouvons la lire aussi dans l'énoncé du corpus (9) où l'informateur ajoute à la communication, le contexte, « *l'enseignement du français permet aux apprenants d'acquérir une langue de communication dans des contextes différents* ». Comme nous savons tous, l'apprentissage du français se fait en classe, cet espace qui ne permet que de simuler des situations de communication, notre informateur par l'emploi de l'expression " contextes différents " ajoute à la compétence linguistique qui est le savoir de la langue, la performance qui est l'usage effectif de la langue que le locuteur fait dans des situations de la communication. Quant au corpus (7), l'informateur ajoute à la communication l'auto évolution dans les domaines scientifiques : " *L'enseignement du français permet surtout de s'évoluer dans les domaines scientifiques, permet de communiquer* ". La langue française est perçue comme un besoin dans les domaines scientifiques, présentés comme lieux privilégiés de l'usage de cette langue.

### **1.2 Objectif culturel :**

Lorsqu'on enseigne une langue étrangère, on transmet une certaine image de la culture de l'autre, une certaine idée sur le pays et sa civilisation. Cette finalité est avancée par cinq de nos informateurs. Dans le corpus (1), (13), (18), le français est vu comme une langue riche et valorisée par rapport à la langue maternelle, par l'emploi des mots " *épanouissement* " et " *enrichissement* " présentés comme buts où le moyen est la langue de l'autre.

Aussi, pour ne pas se limiter aux structures de notre langue, c'est l'apprentissage du français qui nous permet d'appréhender et d'interpréter les données d'un autre monde matériel et social. Cette compétence culturelle qui nous permet de rendre compte de l'existence de l'autre, nous permet aussi de réunir les meilleures aptitudes pour la bonne maîtrise de cette langue mieux que les français eux mêmes ajoute notre informateur : « *L'enseignement doit permettre aux apprenants l'épanouissement qui forgera leur personnalité future, et l'enrichissement d'une culture qui n'est pas la leur. Ce qui leur permettra d'accumuler un certain nombre d'atouts qui les hissera même au dessus des tenants de cette langue* ». (1)

Dans le corpus (5), (*l'apprentissage du français permet aux apprenants d'être généreux, ouverts sur les autres cultures*), ici, on parle de la "générosité" qui veut dire l'acceptabilité de l'autre, sa compréhension, le respect de ses intérêts, associés à l'ouverture sur cet étranger, signalée aussi dans le corpus (10). Mais, nous remarquons aussi que pour ces deux derniers informateurs, le français est perçu comme un besoin et un moyen en même temps, « *son apprentissage permet d'avoir le moyen d'acquérir plus facilement les matières scientifiques* » (5), autrement dit, c'est le français qui se présente comme un outil efficace et assurant l'accès à l'information scientifique. Cette vision est engendrée réellement dans nos universités, toutes les branches scientifiques : la biologie, les sciences vétérinaires, les sciences médicales, l'architecture sont dispensées

toujours en français.

### **1.3 D'autres visions**

Le corpus (2), (6), (4), (8), (3) se distingue nettement de précédent : dans le corpus (3), l'informateur décrit la langue française en tant que langue " vivante ", cette dernière qualification est chargée de sens. Nous savons tous que les langues naissent, développent, disparaissent et meurent, si au yeux de notre enquêté, le français est une langue vivante, c'est qu'il a su s'élever à l'au delà de la communication élémentaire, c'est qu'il est présent dans les domaines les plus actifs de la vie quotidienne. Quand au reste, le corpus (8), (2), (6) et (2), les informateurs visent d'autres idées loin des objectifs de l'enseignement. Ils parlent du manque de moyens disponibles à améliorer le niveau des élèves et enrichir leurs bagages car le français reste malgré tout langue étrangère. Si dans le corpus (2), l'informateur parle du rôle de l'apprenant lui même quant au choix du français, cela est une manière de responsabiliser l'apprenant et dernière lui ses parents qui doivent participer à la fixation des objectifs de cet enseignement et l'encourager. Les autres informateurs insistent sur la manière de réaliser les objectifs sans les citer : dans le corpus (4), l'informateur propose " *le renforcement du statut de cette langue pour qu'elle intéresse plus les apprenants* ", implicitement, nous lisons le refus de la politique linguistique d'arabisation. Dans le corpus (6), l'informateur demande de mettre à la disposition des élèves le matériel qui éveille leur intérêt et les incite à approprier la langue de l'autre. Dans le corpus (8), l'informateur parle de l'impossibilité d'atteindre

les finalités de l'enseignement engendrées dans la maîtrise de cette langue. Cet échec est du aux " *nouveaux programmes* "et aux " *méthodes récentes de l'enseignement* " derrière cette expression se manifeste l'inacceptabilité de l'état actuel de l'enseignement, espérant à un futur mieux que ce présent.

## **2 La culture française aux yeux des enseignants du primaire :**

Sur la question concernant la culture française, trois de nos informateurs n'ont pas répondu, deux autres voient que cette culture sans sa langue est dépourvue de son identité mais sans déterminer si elle est véhiculée ou non et comment est-elle perçue. Pour cinq de nos informateurs : (4), (15), (16), (17), (18) elle est présentée comme une culture étrangère mais le corpus (4), ( *Elle est perçue comme elle était toujours une culture étrangère*), se distingue des autres par l'emploi de verbe « être » à l'imparfait, nous sentons que l'informateur la situe à une période douloureuse et la relie à l'ancien colonisateur toujours présent à travers sa langue comme s'il s'agit d'une trahison, d'une soumission à lui. Dans le corpus (2), l'informateur pense que « *le français consommé comme tel* » ne permet pas le bon véhicule de la culture de la nation française car « *la culture d'une nation ne peut être véhiculée efficacement que par la langue maternelle de l'utilisateur* » autrement dit, le français et l'arabe, dans la société algérienne connaissent un conflit revenant à la période de la présence des français sur le territoire algérien et leur pratique de la politique d'assimilation

et de francisation. Trois des informateurs : (7), (12), (13) voient tout à fait le contraire, « *la culture française est très véhiculée par nos langues* » comme s'il s'agit d'une complémentarité entre les langues en présence. Cette idée est plus développée par le reste de nos informateurs, qui dans le corpus (1), (8) et (9), estiment que les deux cultures coexistent en harmonie, cette coexistence est présentée comme avantageuse, comme source d'enrichissement culturel ; comme porteuse d'une double appartenance culturelle, ils insistent sur cet aspect biculturel qui ne s'agit plus de s'assimiler à l'autre ; de renier ses origines, sa culture mais d'enrichir la tienne par ce qui est mieux dans la langue de l'autre, « *elle doit être mise à un tri* » affirme l'informateur du corpus (9). Selon l'informateur du corpus (1), cette compétence culturelle est aujourd'hui, ratée à cause « *du volume horaire trop maigre qu'on a lui attribué* » et « *qui ne va pas de paire* » avec une langue véhiculant une culture suffisamment riche pour « *l'épanouissement de la personnalité* » et l'ouverture sur l'autre. Derrière cette vue pessimiste, nous trouvons l'écho d'une insatisfaction des résultats de l'enseignement actuel.

### **3 Les acquis de la langue française :**

Le français est maintenu par l'Etat, dans les universités, car il est vu comme langue d'accès à la documentation surtout dans les domaines scientifiques. Cette langue est aussi présentée par nos informateurs comme avantageuse et nécessaire, vu sa richesse culturelle. Alors qu'ont-ils acquis nos enquêtés, ces agents de la



diffusion de cette langue ou suite à D.MORSLY (les médiateurs de langue) car ils sont " à la fois locuteurs- sujets de discours et acteurs: leur rôle ou leur position sociale les conduit à transmettre de la langue, à agir sur les productions linguistiques et sur la construction des représentations linguistiques d'autres sujets - locuteurs"<sup>(6)</sup>, l'esprit scientifique ou tout simplement la traduction des termes techniques ?

A cette question, trois informateurs ont nié les deux propositions sans d'autres explications, un autre dans le corpus (2) pense qu'actuellement, l'anglais, la langue hypercentrale, « *en a raflé le maximum, si ce n'est pas le tout* »<sup>sic</sup>, qui veut dire qu'elle a pris la place du français et qu'elle est en conflit avec lui. Dans le corpus (5), notre sujet procède à une auto-évaluation des compétences, « *j'ai assez de compétences et de connaissances pour traduire les termes scientifiques* », nous constatons que notre sujet s'évalue très positivement sur le plan de savoir mais il ne s'agit pas de même cas pour l'acquisition de l'esprit scientifique, qui est source de tout développement, plusieurs obstacles se posent qu'ils soient « professionnels » ou « familiaux » affirme t-il. L'informateur du corpus (1), son « *penchant est spécialement orienté vers tout ce qui est littéraire* », ce qui veut dire que le français pour lui, est une nourriture de l'âme, une aventure culturelle, un refuge et une évasion.

L'enquêté du corpus (6), affirme que le recours à la traduction

aujourd'hui, est une obligation à cause du « *progrès effrayant de la technologie* » et parce que nos écrits, sont envahis par les termes étrangers. Le reste des informateurs affirment le recours aux deux procédés mais ce recours est relatif d'après le corpus (4), (16) et (8), c'est-à-dire, il dépend des besoins. D'après le corpus (11), l'acquisition de l'esprit scientifique n'est pas consciente, elle se fait intuitivement, à travers du français, « *on développe nos qualités intellectuelles* ».

La question, alors, qui se pose aujourd'hui, il y arrivera-t-il le jour où nous pouvons acquérir l'esprit scientifique qui nous aide à découvrir l'autre monde développé et réveiller en nous les énergies créatrices au lieu de prendre du français seulement les informations scientifiques sans réfléchir comment tracer des pistes de recherche ?L'exemple est devant nous, présenté par RICHARD LONE <sup>(7)</sup> lorsqu'il explique comment les européens ont profité de la langue arabe véhicule de la modernité et du développement, en 12eme siècle. La vraie valeur réside dans l'esprit de l'être capable de créer les miracles et non pas dans la langue car « la signification d'un mot n'est rien d'autre que l'usage qu'on en fait dans la langue»<sup>(8)</sup> affirme le philosophe austro-britannique WITTGENSTEIN.

## Conclusion

Grâce à l'analyse des réponses obtenues, après l'enquête de terrain que nous avons menée, nous pouvons dire que la plupart de nos informateurs trouvent que la langue française qui avait envahi le territoire algérien par la force, son enseignement actuel est par besoin et nécessité et même si nos enquêtés valorisent cette langue, certains parmi eux la présentent comme un danger menaçant la langue arabe et la culture arabo musulmane. Notons aussi que nos informateurs sont conscients de la place primordiale qu'occupe le français chez nous tant qu'il reste le seul moyen permettant l'accès au monde de l'autre, tant qu'il demeure le seul moyen de réussite sociale et économique.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) - L.J. CALVET.: "*Pour une écologie des langues du monde*", Plon, Paris, 1999.
- (2) -L. DABENE. : "*Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*", Hachette, Paris, 1994, p.51
- (3) -Ibid, p. 51-52
- (4) -E.BENVENISTE. : "*Problèmes de linguistique générale*" T.1-2, Paris:Gallimard, 1996.
- (5)- J.SEARLE. : "*Les actes de langage*", Paris, Hermann, 1972.
- (6) - D. MORSLY.: "*Des instituteurs et leurs langues, Représentations linguistiques*", dans La place des formes d'expressions populaires dans la définition d'une culture nationale, 20-22 novembre 1999, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, p.107.
- (7) - Voir ABDALLAH CHRIET. : "*Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*", Société Nationale d'Édition et de diffusion, Alger, 1983, p.26-27.
- (8) - Cité par ANDREA CAMILLERI. : *Le destin de Babel*, in « Hors série, Culture, Courrier international », Mars Avril Mai, 2003, p. 12